Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 21 (1934)

Heft: 2

Artikel: Société coopérative d'habitation, Lausanne, groupe du "Pré d'Ouchy" :

architecte Gilliard et Godet

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-86458

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

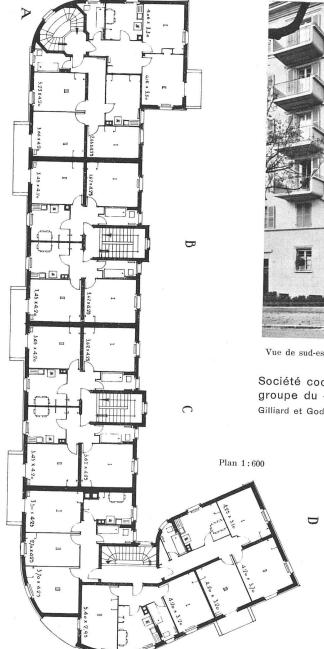
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Vue de sud-est, avenue des Jordils, et façade sur la cour

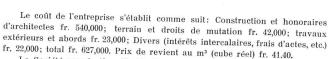
Société coopérative d'habitation, Lausanne, groupe du «Pré d'Ouchy»

Gilliard et Godet, architectes FAS, Lausanne

Revenu locatif:

1 appartement: 1 pièce, cuisine, bain fr. 660; 32 appartements: 2 pièces, cuisine, bain, de fr. 810-960 fr. 28,590; 17 appartements: 3 pièces, cuisine, bain, de fr. 1000—1140 fr. 18,340; total fr. 47,590.

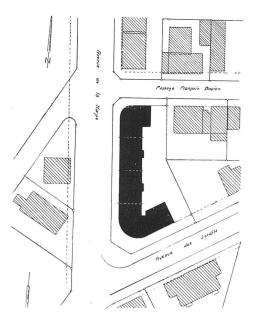
Le chauffage se paie à part, à raison de: fr. 75.-par an pour l'appartement d'une pièce; fr. 90.- par an pour l'appartement de 2 pièces; fr. 120.- par an pour l'appartement de 3 pièces.



fr. 22,000; total fr. 627,000. Prix de revient au m³ (cube réel) fr. 41,40. La Société coopérative d'habitation n'a bénéficié d'aucune aide financière de la Commune.

Le capital a été réalisé par: une Ire hypothèque fr. 400,000 à 4 1 $_{4}$ $^{0}/_{0}$ + $^{1/2}$ % amortissement; une He hypothèque fr. 100,000 à $4^9/4$ % + $2^{\circ}/6$ amortissement; le capital social fr. 127,000 à $4^{\circ}/6$; total fr. 627,000.

Plan de situation 1:3000





Société coopérative d'habitation, Lausanne Groupe du «Pré d'Ouchy», avenue de La Harpe 2me période Gilliard et Godet architectes FAS Lausanne

Vue du nord-ouest angle avenue de La Harpe et passage François Bocion

La Société coopérative d'habitation avait eu, tout d'abord, l'intention de faire construire des logements du même genre que ceux du groupe de Couchirard, à l'avenue de Morges (voir «Das Werk», avril 1933). Elle avait demandé à la Commune de garantir simplement auprès des banques une hypothèque en second rang, ce qui aurait permis d'augmenter le montant de cette hypothèque et de diminuer son taux. Les loyers auraient pu être réduits, de ce fait, dans une proportion très sensible. Le Conseil Communal a subordonné, malheureusement, l'octroi d'une garantie communale à des conditions et restrictions que la Société coopérative d'habitation a jugées inacceptables. Celle-ci a décidé de réaliser son projet par ses propres moyens.

Le groupe comprend 4 maisons contiguës formant un bloc homogène qui occupe une parcelle limitée par trois avenues: l'avenue de La Harpe, en bordure de laquelle s'élève la façade principale, et deux avenues secondaires, sur lesquelles les maisons d'extrémité présentent des façades en retour, reliées à la façade sur l'avenue de La Harpe par de larges arrondis. La construction est traitée avec simplicité, mais soigneusement en ce qui concerne le choix et l'utilisation des matériaux. Le volume est franchement accusé, et tous les éléments de l'architecture y ont été proportionnés et subordonnés.

Les maisons comportent deux appartements par étage, sauf la maison d'angle, au sud, où trois appartements ouvrent sur chaque palier. Tous les appartements ont un balcon et des dépendances consistant en un galetas et une cave. Il y a une chambre à lessive avec étendage dans chaque maison, au sous-sol. Le chauffage central général, au mazout, est installé. La chaufferie se trouve dans le sous-sol du bâtiment d'angle, sud. Les chambres de bains sont pourvues de chauffe-bains à gaz. L'installation d'un petit bouilleur électrique de 30 l. est prévue sur les éviers, dans les cuisines.



Vue de sud-ouest angle de l'avenue de La Harpe et de l'avenue des Jordils